

# ROUBAIX

## CES BONS CLERICAINS

Le Journal de Roubaix fait un compte-rendu absolument fantaisiste des incidents qui se sont produits dimanche, sur la Grande Place.

A l'en croire, ce seraient les colporteurs des brochures anarchistes qui seraient responsables des troubles qui sont arrivés.

Cela est absolument faux ! Ce sont les catholiques qui, de longue main, avaient préparé la manifestation et qui s'étaient vantés d'empêcher la vente des brochures qui ne leur plaisent pas. Ils n'auront d'ailleurs pas réussi, car tout le pétard qu'ils ont fait a eu pour résultat de faire écouler l'opuscule les Crimes de Dieu dans des conditions telles que les vendeurs n'en avaient plus aucun, quand la manifestation était terminée.

Mais l'apôtre du journal réactionnaire est vraiment phénoménal dans ses affirmations. Ce sont ses amis qui auraient été frappés et insultés par les perturbateurs, déclare-t-il, alors que la vérité est que, comme des lâches, des catholiques se sont ruidés à plus de vingt sur l'anarchiste Sauvage et l'ont frappé à coups de canne.

Cent témoins pourraient attester ce fait. Mais à quoi bon discuter sur ces choses ? Chacun sait bien que si le Journal de Roubaix a dit vrai, si les anarchistes avaient frappé les catholiques, ils n'auraient pas été relâchés, après avoir été arrêtés par la police. Ce qu'il faut conclure des incidents qui se produisent depuis plusieurs semaines, c'est que les catholiques veulent être absolument les maîtres de la Grande Place. Ils le font bien sentir quand ils déclarent que les cris des vendeurs de journaux troublaient la cérémonie de la messe, dimanche dernier.

Ih bien, cela ne sera pas. Alors même qu'ils seraient servis dans leurs projets par un commissaire central de police réactionnaire, ils ne doivent pas se faire d'illusions. La rue est à nous, et nous ne sommes plus au temps où le législatif était assez puissant pour imposer la fermeture des établissements publics pendant la messe.

Nous n'approuvons jamais les provocations, d'où qu'elles viennent, et nous serions les premiers à blâmer les vendeurs de brochures anarchistes s'ils étaient coupables. Mais, cette fois, nous disons que ce sont les catholiques qui veulent empêcher la liberté des individus. Ce sont eux qui provoquent, insultent et frappent.

N'en fera-t-on rien pour les en empêcher ? Nous le saurons bientôt.

### Infraction à un arrêté municipal

La petite rue Duplex, qui relie le boulevard Gambetta à la rue des Longs-Jalais et qui se trouve en face de la fincote de la rue de la République, a été fermée par un arrêté municipal en vertu duquel toutes les voitures de toutes sortes de voitures, soit des automobiles, soit des véhicules de toutes sortes.

Avant dernière nuit, une voiture à quatre roues appartenant à M. Dhaillan entreprenneur, rue du Moulin, y stationnait encore. Un agent a dressé une contravention, qui, espérons-le, sera suivie à effet.

### Chevalier de la Légion d'honneur

M. Henri Teraynek, flûteur, président de la Chambre de commerce et administrateur des usines, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

### CROIX

Le Bureau de bienfaisance. — Depuis quelques temps, une campagne violente est menée par les administrateurs du Bureau de bienfaisance contre le municipaliste.

M. Courtois et Cie prétendent, entre autres choses, que le 11 novembre dernier, ils ont demandé le concours de la commune pour recevoir au bureau de bienfaisance des croix de la République. Mais la commune n'a rien répondu et cela n'a rien fait.

Voici un extrait du procès-verbal de la réunion du 22 décembre.

M. le président (le citoyen Desbarieux) proposa de faire les croix de la République par un personnel qui s'en chargerait gratuitement.

Voici ce qui s'est passé en effet. Le citoyen Gayot, secrétaire de la mairie :

« Monsieur le maire, président du Bureau de bienfaisance, »

« En présence de l'augmentation toujours croissante des charges qui pèsent sur le Bureau de bienfaisance, j'ai l'honneur de venir vous offrir mes concours gratuits et gratuits pour leur le secrétaire de cet établissement charitable. Les cent francs annuellement affectés à la dénomination de cet emploi seront ainsi rendus disponibles pour le soulagement de l'indigent. »

« Veuillez agréer, etc. »

« M. le secrétaire de la mairie. »

« On sait, entre parenthèses, que le bénéficiaire des cent francs en question est M. Desbarieux, le contradicteur de Desbarieux à la réunion tenue à l'hôtel de la commune. »

Nous pensons qu'on chantera à ce monsieur, sur l'air des opinions, et jamais il ose remonter à la tribune.

Les cent francs ? Les cent francs ! Enfin, voici le résultat :

Dans la séance du 24 novembre 1897, le citoyen tricolore a émis le vote adopté par le Conseil à l'unanimité, que « les membres d'une commission administrative d'établissement de bienfaisance ne puissent être autorisés à former les centres, vicinages, etc. de bienfaisance au fonctionnement de cet établissement. »

L'importance de cette mesure était si évidente, que le 30 décembre, le président et les membres du Bureau de bienfaisance recevaient la lettre suivante :

« Les souscripteurs ont l'honneur de porter à votre connaissance qu'il s'agit de leur vote émis en réunion de Conseil municipal, que les membres des commissions administratives ne pourraient plus être l'objet d'un mandat pour faire l'achat de marchandises, etc. pour soumissionner. »

« Le peu d'importance des livraisons effectuées par quelques uns d'entre vous relativement aux privilèges que vous procurez à leur situation ou autre, dimi-

que la fourniture au point de la rendre presque nulle.

Nous nous voyons forcés de rééditer votre engagement si vous ne tenez compte prise comme il est dit ci-dessus.

« En attendant, messieurs, que vous voudrez bien prendre en considération la juste réclamation, etc. »

Suivent neuf signatures de boulangers de Croix.

Et l'on voudrait prétendre que, si le Bureau de bienfaisance ne fonctionne pas à la satisfaction générale, c'est la faute à la municipalité.

Allons donc elle est grossière et ne saurait plus prendre.

### NOMINATION PRÉFECTORALE.

Par arrêté préfectoral, M. Charles Agache, cultivateur au Sapin Vert, est nommé membre de la commission administrative des hospices et du Bureau de bienfaisance pour l'année 1898.

### POUR ÊTRE CÉLÈBRE

La gloire se démocratise. De nos jours on n'est plus un grand nom, de père en fils. Conquiert fortune et grand renom.

L. Rouffly, au parfumeur Victor Vastier.

### TOURCOING

### Elections aux prud'hommes

Séance du 9 janvier

### CANDIDATS DES SYNDICATS LOCAUX RÉUNIS

1<sup>re</sup> catégorie (dins et coton). LOUIS DESPLANCHIN, ancien conseiller prud'homme.

2<sup>e</sup> catégorie (tissage, peignage, filature). JOSEPH VOLT-CAITREAU, conseiller sortant.

3<sup>e</sup> catégorie (tissage, teinture et apprêts). JOSEPH SAUMONT, président de la Chambre syndicale des ouvriers en tapis.

4<sup>e</sup> catégorie (bâtimens) VICTOR LIETARD, conseiller sortant.

5<sup>e</sup> catégorie (autres professions). Pour le tour de neuf heures à midi : au cas où il serait nécessaire de procéder à un second tour, le même jour de 3 à 6 heures du soir.

Pour la première et la quatrième catégories, le bureau de vote sera installé à la mairie.

Pour la 2<sup>e</sup> catégorie à la Bourse (ancien maire) et pour la 3<sup>e</sup> catégorie, au Bureau de bienfaisance.

### Les arrêtés de Broubroeck

Quand nous serons à la dernière, nous ferons un croix.

Mais nous n'en avons pas encore fini avec les fantaisies du vieux père diéniel Broubroeck.

La semaine dernière, le petit vicieux, sur l'instigation des chiens de son entourage, prenait un arrêté interdisant aux vendeurs de journaux de stationner sur la voie publique pour vendre leur marchandise.

L'arrêté, c'était clair, visait les marchands de journaux socialistes. On protesta à la fois des rassemblements à l'endroit de la mairie et de la tranquillité publique.

Il est vrai que depuis quelques semaines, une poignée de gamins, aidés par les patrons auxquels les journaux socialistes donnent la frousse, s'entendaient sous les vendredis et samedis soirs, pour provoquer des rassemblements dans la mairie à casuiste prie présente pour justifier son arrêt.

C'est un truc nouveau, au moyen duquel on espérait empêcher la vente des journaux socialistes.

À Roubaix, les catholiques s'opposent à la vente de journaux socialistes et ils trouvent un compte commode en la personne du vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et quelques imbéciles il en est dans la police — semblent avoir une joie maligne à poursuivre de leurs tracasseries les vendeurs de journaux socialistes.

Un arrêté interdisant aux vendeurs de journaux socialistes de stationner sur la voie publique pour vendre leur marchandise.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

Et voilà que le vieux Broubroeck, de la commune de Broubroeck, de la commune de Broubroeck.

### Beurre d'Oostcamp

le meilleur, le plus fin, le moins cher rue du Bois, 13

# LILLE

### Le Crime de la rue Colbert

Sablon n'est présent, hier soir, au greffe du tribunal civil, où on lui a remis la pendule saisie dans sa possession, au moment de son arrestation.

Le greffier a aussi remis à Sablon, la somme de 1 fr. 20 tr. usés également sur elle, lors de son arrestation.

Nous nous permettons de demander à qui vont être remis les fameux 70 francs, que l'agent de sûreté Lecerq a décrochés de la pendule.

Est-ce Sablon ou l'agent Lecerq qui doit entrer en possession de cette somme ?

Depuis la mise en liberté de Sablon, la justice n'a fait aucun recherche ni aucune démarche pour découvrir le coupable.

La chambre des mises en accusation a transmis le dossier au greffe de la cour d'appel, et l'affaire en est là. Il y a, cependant, un coupable !

### Tentative de meurtre

Nous avons donné hier tous les détails sur la tentative de meurtre commise samedi matin, dans un appartement du 1<sup>er</sup> étage du n° 137 de la rue Nationale.

Inculpé par M. Gauchon, juge d'instruction Henri Durand a persisté dans le système de défense qu'il avait invoqué devant le commissaire de police.

Il a déclaré qu'il ne connaissait pas la femme Coustry, il l'avait rencontrée vendredi soir dans un établissement de la ville. Le samedi matin, en se levant, il s'aperçut que son porte-monnaie lui manquait.

Il a déclaré qu'il a demandé pour le cadavre de la nuit de l'avoir volé.

C'est alors que, dans un moment de colère, il aurait jeté la pierre de fer de cordonnier à la tête de la femme.

Henri Durand a été maintenu sous mandat de dépôt à Lille depuis peu et demeurait rue Saint-Gabriel, 2 bis. Il était représenté par la maison de vins Arcin, H. Georges et Cie.

Dans ses poches, on a trouvé un portefeuille et deux paires de ciseaux. Interrogé par M. Gauchon, qui lui a demandé pourquoi il détenait sur lui ces objets. Durand a répondu que c'était pour se servir. Le portefeuille, en guise d'armes parce qu'on lui avait dit, à Bordeaux, que les rues de Lille étaient mal fréquentées la nuit.

Les ciseaux de la femme Coustry ne sont pas mal. Elle sera probablement relâchée dans une quinzaine de jours.

Durand ne sera sans doute poursuivi devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de coups et blessures volontaires.

### Crime ou Suicide

Sous cette rubrique, nous avons relaté, hier, la découverte, dans un puits de la briqueterie de la rue de Bavai, du cadavre d'un jeune homme, nommé Coustry, qui avait disparu de son domicile depuis le 15 décembre.

Aucune trace de violence n'ayant été constatée sur le corps, l'enquête a conclu à un suicide. En conséquence, le corps de Coustry a été transporté au domicile de sa femme, à Hellembroeck.

### Ces bons escoufants

Tout le monde sait que la rue rétro est point dans les habitudes des escoufants, vivre et ne rien faire, telle est leur devise.

Mais ils ont presque toujours la précaution de faire la noce chez eux, au coin de la rue, et de ne pas aller dans les rues.

Hier soir, cependant, vers 9 heures, l'un d'eux, l'abbé Perbes, attaché à l'établissement Camille, rue de la Bassée, 8 bis, a dérogé à la règle. En état complet d'ébriété cet individu escoufant se trouvait rue Nationale, près la place du Marché aux Chevaux, se livrant à toutes sortes d'excentricités, gesticulant et roulant même dans les fossés.

Ce petit scandale avait causé un rassemblement de plus de cent personnes.

Des agents de police se sont présentés et ont conduit l'abbé Perbes devant le commissaire de police du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui l'a fait écrouer au violon.

Ce matin, l'abbé Perbes sera conduit devant le Procureur de la République.

### Un père ignoble

Un rumeur publique accusait depuis quelque temps un nommé Désiré Châteauneuf, âgé de 54 ans demeurant rue des Batailles, 26, de s'être livré à des attentats à la pudeur sur ses deux propres filles, âgées de 14 et 11 ans.

Après une première enquête du commissaire de police, Châteauneuf a été arrêté et déposé au parquet. Il a été mis hier sous mandat de dépôt, malgré ses dénégations.

### Arrestations

La police a arrêté, dimanche soir, les nommés Bernard Mullier, 18 ans, demeurant rue de la Vignette, 11, et Hippolyte Depant, journalier, 23 ans, sans domicile fixe, sous l'inculpation d'outrages à des agents, le deuxième pour vol de bijoux.

Mullier a été libéré par le procureur de la République. Quant à Depant qui était l'objet d'un mandat d'arrêt décerné par M. Debloek, juge d'instruction, il a été écroué à la prison.

### Les cars du théâtre

Sur les instances de l'administration municipale, la compagnie des tramways vient de décider la création d'un car vers St-Maurice, à la sortie du théâtre.

Ce car fonctionnera dans une huitaine de jours.

### Accident de travail

Chez M. Georges Remy, flûteur, 15, rue Lafayette la nommée Louwageur Sidone, 33 ans, demeurant rue de Conde, 100, perdait au nettoyage de son métier, pendant le marché, Lille au le médus et l'index droit dérangés.

Cet accident entraine une incapacité de travail d'un mois.

### Dans la police

Nous apprenons avec plaisir que M. Léon, sous-inspecteur de la police, à Lille, vient d'être promu inspecteur. Toutes nos félicitations.

### Actes de probité

M. Romont fils, employé au greffe du tribunal civil a trouvé un portefeuille contenant 5 fr. 50, qu'il a déposé au commissariat central.

M. Demarçat conducteur du car R. a trouvé un portefeuille contenant 49.50, qu'il a déposé à la station de la place de la Gare.

### Pickpochet

Des agents de police ont arrêté le nommé Camille Minner 33 ans, cordonnier, demeurant rue Fombelle, 23.

Cet individu avait volé un porte-monnaie dans la poche d'une femme, au moment où elle stationnait, dans l'après midi, place Richese.

### À la Grande Pharmacie de France

1, rue Faidherbe, Grand débit. Huile, Fois de Morse Norvégique, pure et fraîche, depuis 1 fr. 25 le litre. Expédition franco pour quantité.

### PRENDRE L'AVIS DE SON MÉDECIN

sur les qualités bienfaisantes de l'excellent VIN DE BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé, avec du Vieux Vin de Banyuls et le meilleur Quinquina, et l'on ne consommait jamais d'autre Aperitif.

Demander un Banyuls-Trilles Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets et emporter l'Étiquette sur la bouteille.

Expédition au prix de : 2.25 le litre, pris à Bordeaux, par caisses de 12 ou 25 litres et à 1.75 le litre par fûts de 32 litres, pris à Perpignan, fût perdu.

TRILLES et Fils, 2.

# LE NORD

### ARRONDISSEMENT DE LILLE

### DON SAINGHIN. — En noyé.

On a retiré hier matin, de la Dérive, au Marais, le corps d'un nommé Pierre Lolo tombé accidentellement dans le canal de la dérivation. Le corps était dans le canal de la dérivation, dans le canal de la dérivation.

Le cadavre de Lolo a été transporté au domicile de sa famille.

### BONDUDES. — Agression sangante.

Deux ouvriers, MM. Samaya et Hesse, ont été blessés par un nommé Lolo, qui a attaqué, à hauteur de la route de Bas Chemin, les deux frères, qui se trouvaient à la hauteur de la route de Bas Chemin.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital. Le meurtrier a été arrêté par les gardes de Bonduces.

### BACHY. — Enterrement civil.

Dimanche dernier, à 3 heures, au lieu, au milieu d'une grande affluente de monde, l'enterrement civil de la femme Honnais, épouse de M. Bachy, a eu lieu.

M. Bachy, âgé de 34 ans, a été inhumé au cimetière de Bachy, à 3 heures.

### M. Hain était un ancien républicain

sous l'empire. Il suit souvent des déments dans ses opinions politiques avancées.

N'ayant jamais eu aucune croyance religieuse, il a demandé à être entermé civillement.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Dimanche matin, la majeure partie des curés de la région a été consacré à l'enterrement de M. Hain.

Il a supplié ses chers paroissiens de ne pas assister au convoi et à même ajoutés que tous ceux qui suivraient le corps de M. Hain seraient considérés comme des ennemis de la République.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

Malgré tout le bien qu'il a fait aux pauvres pendant toute sa vie et qu'il n'a pas oublié car au assure qu'il donne au ou rent de bienfaisance de Bachy, 16 pièces de terre, le curé n'a pas pu renouer sa colère.

### Réunion à la maison mortuaire, rue de Chantilly, à 10 h. 3/4.

Tous les libres penseurs, tous nos amis sont invités à assister à son convoi civil.

### ARRONDISSEMENT DE DOUAI

### DOUAI. — Il n'est feront trop !

On nous signale un fait qui, s'il est exact, soulève la réprobation unanime de tous les honnêtes gens.

L'usine Debaillencourt, quand les ouvriers ont terminé leur travail à 6 h. 1/2, on les obligeait à assister à un salut (1) fait par des prêtres. Par moyens de surveillance, cette propagande cléricale a été faite sur toutes les portes seraient fermées.

« Espérons que le fait sera dément, car cette violation de la liberté de conscience serait vraiment odieuse. »

Encouragés par le ministre de réaction Méline-Barbier, les cléricaux ne cessent de faire de la propagande cléricale. C'est, plus que jamais, le cas de le dire. « Le cléricisme, voilà l'ennemi ! »

Noyé. — Nous avons brièvement annoncé, hier, qu'on avait retiré, du canal de Douai à Borignies, le corps du nommé Claude Desbrosses, 65 ans, ancien verrier, travaillant au peignage Delattre et demeurant à Dorignies avec son fils et sa fille.

Il était venu à Douai à l'occasion du Jour de l'AN. On suppose qu'en retournant chez lui, le soir, il sera tombé accidentellement à l'eau. Le corps ne porte aucune trace de violence.

Après les constatations d'usage, le corps de Desbrosses a été déposé à la Morgue.

### WAZIERS. — Coups de couteau.

Dans la soirée de dimanche, vers neuf heures, un soldat du 3<sup>e</sup> d'infanterie, en garnison à Douai, a été frappé de plusieurs coups de couteau à la tête et à la figure par des nomades marchands vanniers, qui stationnaient avec leur voiture sur la route de Lille, territoire de Waziers.

Ce militaire, nommé Camille André, qui, avant d'arriver au régiment, avait exercé la même profession que ses agresseurs, connaissait parfaitement ces derniers, qui ont pu le faire.

Après un premier pansement fait par un médecin major du régiment, le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel Dieu. Une enquête est ouverte par le gendarmier.

### N'ATTENDEZ PAS

N'attendez jamais pour vous soigner que la maladie ait commencé ses œuvres et soignez-vous dès l'apparition des premiers symptômes. Vous éviterez ainsi beaucoup de maladies graves. Si vous éprouvez des douleurs d'estomac, des maux de tête, des migraines, des névralgies, des étourdissements, des vertiges, des constipations, brûlures ordinaires des affections des voies digestives, recourez de suite au Sirop de Santé Pelade.

C'est un grand nombre de personnes ont reconnues souverainement dans ces cas ; les résultats sont si faciles à constater qu'on les prend le soir pendant le repas.

Elles n'assujétissent à aucune disposition particulière et conviennent à tous les tempéraments. Leur prix a été établi de façon à convenir à toutes les bourses, même les plus modestes puisque la boîte qui contient 100 dragées ne coûte que 1 fr. 40 dans toutes les pharmacies. Dépôt général pour la vente en gros : Droguerie médicale du Nord, rue St André 12 et 15, Lille. Dépôt général pour la vente en détail, Pharmacie spéciale du Nord, 7, rue des Arts, Lille, qui envoie franco une boîte contre la somme de 1 fr. 60, en mandat ou en timbres poste.

### DE NOUVEAUX SUCCÈS À ROUBAIX

Il est inutile d'aller aux frontières, chercher vos chaussures, vu que les Belges viennent les acheter en France, depuis que la maison Coomans vend tous les articles de cordonnerie 50 0/0 meilleur marché qu'en Belgique ; c'est la maison qui fournit au plus bas prix à Roubaix.

Si vous avez besoin de preuves pour vous en convaincre, les voici : Bottines hygiéniques drap, chaque vache vernie, 3 boîtes, homme et femme, 5 fr. 50, fille 4 fr. 50, enfant 3 fr. 75 ; ces articles sont tout drap et claqués avec de beaux boucles dorés à des prix extrêmement réduits. De véritables cailloux : 10 000 paires de snow-boots, caoutchouc, mailles, chaussures, confortables galoches napolitaines, cyclistes, etc., vendus 20 à 50 0/0 au dessous de leur prix réel.

Grand choix de chaussures fabriquées dans la maison. Envoi à domicile.

Bien s'adresser à : A LA CONCURRENCE, 31-35, RUE BLANCHEMAILLE, 12<sup>e</sup> gros. Atelier spécial pour les réparations à prix réduits. Les cadeaux seront offerts à tout acheteur.

### PAS-DE-GALIS

### ARRONDISSEMENT DE STRUBINS